



La Question du **PublicOvin** répondue par l'équipe du **CEPOQ**

Marie-Claude Litalien, tsa, Soutien à la recherche et responsable du laboratoire, CEPOQ



Question. Est-ce que c'est possible de garder des moutons dehors tout l'hiver en rotation avec des groupes à l'intérieur et est-ce que c'est à risque pour certaines maladies?

Garder les moutons en parc d'exercice extérieur l'hiver, c'est possible. Toutefois, il y a quelques normes à suivre pour respecter le bien-être animal et aussi pour ne pas nuire à votre production. Vous devrez d'abord vous assurer d'avoir un abri à trois côtés avec un toit pour protéger vos moutons du vent et de la pluie. Vous devrez aussi vous assurer que vos bols à eau sont fonctionnels en tout temps. Ils devront donc être chauffants et vous devrez vous assurer qu'il y ait toujours de l'eau fraîche de disponible, car il est faux de dire qu'un mouton peut s'abreuver avec la neige. Vos moutons devront avoir accès à du fourrage de qualité en tout temps, car au froid, ils consommeront plus que s'ils étaient à l'intérieur de la bergerie.

Certains stades de production seraient à prioriser, comme les brebis au tarissement ou en début de gestation. Leur besoin énergétique est moins élevé qu'une brebis en fin de gestation par exemple. Éviter de sortir les moutons avec la laine longue et humide ou ceux trop fraîchement tondus. Un endroit bien drainé pour éviter la présence de glace (risques de chutes et de blessures) et de boue lors des périodes de pluies et des fontes ra-

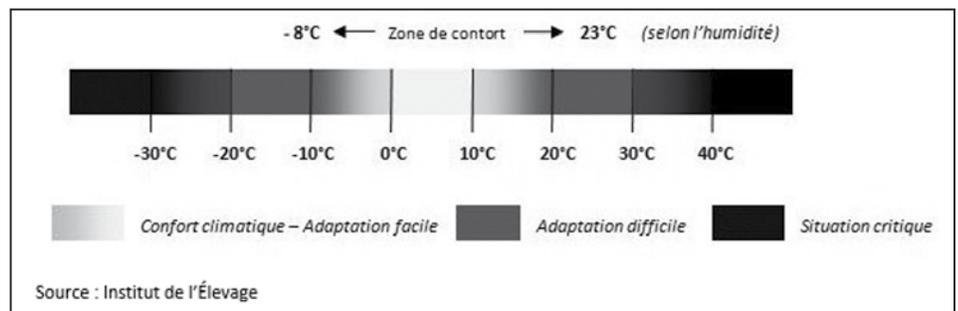
pides sera aussi à privilégier. Si le sol est boueux, il y aura alors des risques de coccidiose ou de problème au niveau des onglons et un manque au niveau du bien-être animal si les moutons n'ont pas un endroit sec où se coucher.

Pour ce qui est des pneumonies, si les recommandations précédentes sont bien respectées, les risques pourraient être moindres, car la qualité de l'air extérieur est supérieure à celle à l'intérieur des bâtiments (pas de poussière, absence de courant d'air, humidité moins élevée). Et, si la cour d'exercice offre davantage d'espace qu'à l'intérieur, les animaux y seront moins entassés.

Notez que la zone de confort de la brebis se situe entre -8°C et 23°C, tandis que celle de l'agneau naissant est de 18°C. Alors, attention, car certaines régions ou secteurs seront moins propices à ce type de régie que d'autres, étant donné

leur climat hivernal plus rigoureux. C'est avec des installations extérieures adéquates et en respectant leur température de confort que vos moutons passeront l'hiver sans trop de difficulté et avec un faible risque de maladies. Planifiez, avec votre médecin vétérinaire et votre conseiller, un protocole afin de vous assurer d'avoir tous les éléments gagnants pour bien réussir la sortie de vos moutons en condition hivernale.

Retrouvez notre « *Fiche pour les élevages en réclusion ou n'utilisant qu'une cour d'exercice* » sur notre site web cepoq.com/fiches-techniques dans la section Parasitisme. Vous y trouverez quelques éléments à retenir pour limiter les risques de parasitisme gastro-intestinal. ■



Vous avez une question pour l'équipe du CEPOQ ?

Nous tenons à remercier les producteurs qui nous soumettent leurs questions sur l'élevage des ovins! Si vous avez des interrogations sur un sujet en particulier, n'hésitez pas à nous en faire part à info@cepoq.com ou encore en nous envoyant un message sur notre page Facebook!